

## **Le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures au temps de Louis Hébert et de Marie Rollet**

Au temps de Louis Hébert et de Marie Rollet, le territoire entre la rivière du Cap-Rouge et la rivière des Roches tout près de Neuville, soit deux lieues et demie de largeur par une lieue et demie de profondeur, se compose, en grande partie, de forêts de pins et autres résineux. Des érables, des frênes et autres bois francs complètent le paysage forestier. Plusieurs savanes et marécages, un lac et quelques rivières se trouvent aussi dans cet environnement naturel et vierge.

Si les documents historiques confirment l'absence d'autochtones dans cette région au début du 17e siècle, l'archéologie démontre cependant que les environs du lac Saint-Augustin furent visités auparavant par des Amérindiens nomades attirés par le «chert vert», abondant à cet endroit. Dans cette pierre à grains fins, très dure, ils taillaient leurs outils : couteaux, pointes de flèche, grattoirs, perçoirs, etc. Les archéologues situent leur passage, à environ 3000 ans avant aujourd'hui.

Mais, à l'époque de Marie Rollet, cet endroit est inhabité et sans doute fréquenté occasionnellement par de rares chasseurs et pêcheurs.

Depuis 1637, un Français du nom de René Maheust est en possession d'un vaste terrain de 20 arpents de front face au fleuve, divisé en deux parts égales par la rivière des Roches. Un autre Maheust, Jean, se voit concéder, lui aussi, une grande portion de terrain en 1646, soit 10 arpents de terre de front face au fleuve, à partir du ruisseau Saint-Ange qui, en fait, est la décharge du Lac Saint-Augustin. La compagnie des Cent-Associés est sûrement l'instigatrice de ces deux concessions. Malheureusement, aucun acte de concession ne nous est parvenu pour confirmer ces faits. Ces informations proviennent de l'acte de foi et hommage signé par Jean Juchereau et daté du 14 décembre 1667.

Ces Maheust sont véritablement les premiers propriétaires de l'actuel territoire augustinois. Cependant, ils n'habiteront jamais ces terres, probablement en raison des raids iroquois, très fréquents à ce moment.

C'est en 1634 que Jean Juchereau de Maur et son frère Noël Juchereau des Châtelets sont arrivés à Québec, accompagnés de leur ami Robert Giffard. Dès le 15 janvier suivant, la compagnie des Cent-Associés concède aux deux frères le territoire entre le Cap Diamant et la rivière du Cap-Rouge, à titre de fief. Cependant, le gouverneur de Montmagny juge préférable de conserver une banlieue autour de Québec sous la juridiction des Cent-Associés et échange cette concession, en 1647, contre une concession d'égale superficie,

mais qui part de la rivière du Cap-Rouge et se rend à l'ouest au-delà de la rivière des Roches.

Cependant, les attaques iroquoises, qui sévissent dans la région de Québec à cette époque, n'incitent pas du tout Jean Juchereau, unique seigneur depuis le décès de son frère en 1648, à y établir des colons.

La présence des troupes du régiment Carignan-Salières, à compter de 1665, pacifie la vallée laurentienne. Le seigneur Jean Juchereau de Maur procèdera alors à plus de 25 concessions, jusqu'à sa mort en 1672. Mathieu Amyot et Marie Miville sont les premiers à s'établir de façon permanente dans la seigneurie de Maure.

Au décès de Marie Rollet, en 1649, personne n'habite la future seigneurie de Maure. Cependant, Marie Rollet a connu les Maheust, les premiers propriétaires terriens de l'endroit, et surtout Jean Juchereau de Maur, celui dont le nom est à l'origine de l'actuelle ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Denis Desroches

## Bibliographie

- 1) Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700), Langlois Michel, tome 3, La maison des Ancêtres québécois, Sillery, 2000, pages 338-340
- 2) Dictionnaire biographique du Canada Vol. 1<sup>e</sup> de l'an mille à 1700.P.U.L. 1967
  - a. Jean Juchereau de Maur par André Vachon pages 412-413
  - b. Louis Hébert par Ethel M.G. Bennett, pages 377-378-379
  - c. Noël Juchereau des Chatelets par André Vachon page 414
  - d. Marie Rollet par Ethel M.G. Bennett, pages 591-592
- 3) Acte de foi et hommage de Jean Juchereau le 14 décembre 1667 BAnQ, cote E1,S4,SS2,P108

Article publié dans la revue Ludovica, Revue des sociétés d'histoire de la ville de Québec, Vol. 1, numéro 1, Automne 2017, p.18-19.